

BLAVET BELLEVUE OCEAN COMMUNAUTE

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 11 AVRIL 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le jeudi onze avril, le Conseil communautaire légalement convoqué le jeudi vingt-huit mars, s'est réuni à dix-neuf heures dans la salle Jean-Pierre Calloc'h à Plouhinec en session ordinaire, sous la présidence de Madame Sophie LE CHAT, Présidente.

KERVIGNAC	LE FLOCH	Élodie	Arrivée de Mme Le Floch à compter de la délibération n° 8
	LE VAGUERESSE	Serge	Présent
	LE ROMANCER	Michèle	Présente
	THIEC	Yves	Présent
	DESPRÉS	Gaëlle	Présente
	PALARIC	Richard	Présent
	BRIZOUAL	Christelle	A donné pouvoir à S. Le Vagueresse
	DEMÉ	David	A donné pouvoir à M. Le Romancer
	LE PALLEC	Jean-Marc	Présent
MERLEVENEZ	KERAUDRAN-STÉPHANT	Annick	Présente
	LE BOSSER	Bruno	Absent
	PARÉ	Martine	Présente
	KERZERHO	Sylviane	Présente
	LE BLIMEAU	Didier	Présent
NOSTANG	CONGUISTI	Yvan	Absent
	GOURDEN	Jean-Pierre	Présent
SAINTE-HÉLÈNE	GAIVORT	Renée	A donné pouvoir à J.P. Gourden
	CROGUENNEC	Jean-Yves	A donné pouvoir à C. Perrel
	PERREL	Christèle	Présent
PLOUHINEC	LE CHAT	Sophie	Présente
	SANCHEZ	Stéphane	A donné pouvoir à Sophie Le Chat
	HEMONIC	Alexandra	Présente
	LE GUYADER	Philippe	Présent
	FILLON	Thomas	A donné pouvoir à V. Le Serrec
	LE SERREC	Véronique	Présente
	LE QUER	Marie-Christine	A donné pouvoir à J.M. Le Pallec
	LE GOFF	Ludovic	Absent

Conseillers en exercice : 27

Présents : 17/27

Représentés : 7/27

Votants : 24/ 27

Secrétaire de séance : Philippe LE GUYADER

Décision n°	Titre	Objet – Les Elus présents et représentés décident :	Vote
1_2024_04_11	Approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire du 14 mars 2024	_ D'APPROUVER le procès-verbal du précédent Conseil communautaire.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité par 23 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions</i>
2_2024_04_11	Modification de la composition des commissions	_ DE MODIFIER la composition des commissions Finances, Services à la Population, Gestion et Prévention des déchets, Développement Économique, Emploi et Transition Professionnelle, comme présenté.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité par 23 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions</i>
3_2024_04_11	Approbation et vote des comptes de gestion 2023 du budget principal et des budgets annexes	_ D'APPROUVER les comptes de gestion 2023 dressés par le comptable public du poste comptable de la Trésorerie Principale de Lorient Municipale ; _ D'AUTORISER Madame la Présidente à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité par 23 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions</i>
4_2024_04_11	Approbation des comptes administratifs 2023	_ DE DÉCIDER de voter les comptes administratifs de la Communauté de Communes dans leur ensemble ; _ D'APPROUVER l'ensemble des comptes administratifs 2023 de la collectivité.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité par 22 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions</i>



5_2024_04_11	Affectation des résultats de l'exercice 2023 aux budgets primitifs 2024	_ D'APPROUVER les affectations de résultats du budget général et des budgets annexes proposés.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité par 23 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions</i>
6_2024_04_11	Vote du budget prévisionnel 2024 du budget général	_ D'ADOPTER le budget primitif communautaire de l'exercice 2024 comme présenté.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité par 23 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions</i>
7_2024_04_11	Vote du budget prévisionnel 2024 du budget Service public d'élimination des déchets	_ D'ADOPTER le budget primitif du Service public d'élimination des déchets de l'exercice 2024 comme présenté.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité par 23 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions</i>
8_2024_04_11	Vote du budget prévisionnel 2024 du Service public d'assainissement non-collectif	_ D'ADOPTER le budget primitif du Service public d'assainissement non-collectif de l'exercice 2024 comme présenté.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité par 24 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions</i>
9_2024_04_11	Vote du budget prévisionnel 2024 du Village de Remoulin	_ D'ADOPTER le budget primitif du Village de Remoulin de l'exercice 2024 comme présenté.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité par 24 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions</i>



10_2024_04_11	Vote du budget prévisionnel 2024 de la Zone industrielle du PORZO 1 KERVIGNAC	_ D'ADOPTER le budget primitif de la Zone industrielle du PORZO 1 KERVIGNAC de l'exercice 2024 comme présenté.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité par 24 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions</i>
11_2024_04_11	Vote du budget prévisionnel 2024 de la Zone industrielle du PORZO 2 KERVIGNAC	_ D'ADOPTER le budget primitif de de la Zone industrielle du PORZO 2 KERVIGNAC pour l'exercice 2023 comme présenté.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité par 24 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions</i>
12_2024_04_11	Vote du budget prévisionnel 2024 de la Zone d'Activité du KERRIO KERVIGNAC	_ D'ADOPTER le budget primitif de la Zone d'Activité du KERRIO KERVIGNAC pour l'exercice 2024 comme présenté.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité par 24 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions</i>
13_2024_04_11	Vote du budget prévisionnel 2024 de la Zone d'Activité de KERROS PLOUHINEC	_ D'ADOPTER le budget primitif de la Zone d'Activité de KERROS PLOUHINEC de l'exercice 2024 comme présenté.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité par 24 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions</i>
14_2024_04_11	Vote des taux d'imposition pour 2024	_ D'ADOPTER les taux indiqués pour l'année 2024, identiques à 2023.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité par 24 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions</i>



15_2024_04_11	Fixation du produit de la taxe de gestion de l'Eau, des Milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI)	<p>_ D'ARRÊTER le produit de la taxe pour la gestion de l'eau, des milieux aquatiques et de la prévention des inondations à 170 000 € pour 2024 ;</p> <p>_ DE DECIDER que le produit de la taxe pour la gestion de l'eau, des milieux aquatiques et de la prévention des inondations sera arrêté chaque année par délibération du Conseil communautaire et qu'à défaut le produit de l'année précédente sera reconduit ;</p> <p>_ DE CHARGER la Présidente de notifier cette décision aux services préfectoraux.</p>	<i>Délibération adoptée à l'unanimité par 24 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions</i>
16_2024_04_11	Participation aux dépenses touristiques de Plouhinec	<p>_ D'ATTRIBUER le paiement du montant de 40 000 € pour la surveillance et le nettoyage des plages de la commune de Plouhinec pour l'année 2024 ;</p> <p>_ D'AUTORISER la Présidente à engager cette dépense.</p>	<i>Délibération adoptée à l'unanimité par 24 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions</i>
17_2024_04_11	Financement des services mutualisés par les communes	_ D'APPROUVER les modalités de financement des postes mutualisés présentées.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité par 24 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions</i>
18_2024_04_11	Subventions aux associations	<p>_ D'APPROUVER les montants des subventions présentés ;</p> <p>_ D'AUTORISER la Présidente à verser les subventions.</p>	<i>Délibération adoptée à l'unanimité par 24 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions</i>
19_2024_04_11	Exercice du droit de préemption pour un bien situé zone d'activités de Bellevue à Merlevenez	_ ARTICLE 1ER : D'ACQUERIR par voie de préemption un bien situé à Merlevenez, cadastré section ZM numéros 573 et 567, au 17 rue des Pins, d'une superficie totale de 1 058 m ² , avec un bâti de 300 m ² appartenant à la SCI LAM ;	<i>Délibération adoptée à l'unanimité par 24 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions</i>



		<p>_ARTICLE 2 : DE PRENDRE ACTE que la vente se fera au prix de 220 000 € HT, ce prix étant conforme à l'estimation la plus haute du service du Domaine ;</p>	
--	--	--	--

_ARTICLE 3 : DE PRENDRE ACTE qu'un acte authentique constatant le transfert de propriété sera établi dans un délai de trois mois dans les conditions définies à l'article R213-12 du code de l'urbanisme ;

_ARTICLE 4 : D'AUTORISER la Présidente à signer tous les documents nécessaires à cet effet dès lors que le conseil municipal de la commune de Merlevenez aura délibéré pour déléguer le droit de préemption urbain à BBO Communauté.